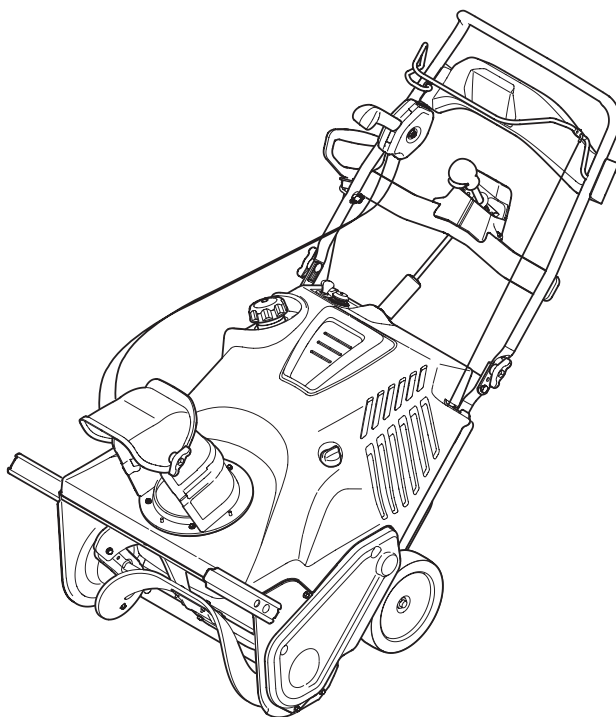


Cub Cadet.

MANUEL DE L'UTILISATEUR



Souffleuse à neige à une phase — Modèles 221 HP et 221 LHP

⚠ AVERTISSEMENT

**LISEZ ATTENTIVEMENT LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET LES INSTRUCTIONS
DE CE MANUEL AVANT D'UTILISER VOTRE APPAREIL.
LE NON-RESPECT DE CES INSTRUCTIONS PEUT ENTRAÎNER DES BLESSURES CORPORELLES.**

**CUB CADET LLC, P.O. BOX 361131 CLEVELAND, OHIO 44136-0019
MTD Products Limited, Kitchener, ONTARIO N2G 4J1**

Merci

Nous vous remercions d'avoir acheté une souffleuse à neige Cub Cadet. Cet appareil a été soigneusement conçu pour vous offrir une performance remarquable lorsqu'il est correctement utilisé et entretenu.

Veuillez lire tout le manuel avant d'utiliser l'équipement. Ce manuel vous indique comment installer, utiliser et entretenir l'appareil facilement et sans danger. Veuillez vous assurer que toute personne qui utilisera l'appareil suivra attentivement et en tout temps les consignes de sécurité énoncées. Le non-respect de ces consignes peut entraîner des blessures corporelles ou des dégâts matériels.

Toute l'information contenue dans ce manuel s'appuie sur l'information la plus récente disponible au moment de la publication de ce manuel. Consultez souvent ce manuel afin de vous familiariser avec l'appareil, ses caractéristiques et son fonctionnement. Sachez que ce manuel peut mentionner une vaste gamme de spécifications techniques concernant différents modèles. Les caractéristiques et les particularités qui sont

décrites ou illustrées dans ce manuel peuvent ne pas s'appliquer à tous les modèles. Nous nous réservons le droit de modifier les spécifications du produit, la conception ou l'équipement sans préavis et sans obligation.

Dans le cas échéant, vous pouvez trouver l'information sur les essais de puissance utilisés pour établir le régime de puissance du moteur équipé sur le présent équipement en visitant le www.opei.org ou le site Web du fabricant de moteur.

En cas de problèmes ou de questions concernant cet appareil, adressez-vous au concessionnaire Cub Cadet de votre localité ou appelez-nous directement. Les numéros de téléphone du service à la clientèle, l'adresse Internet et l'adresse postale se trouvent sur cette page. Nous désirons assurer votre entière satisfaction en tout temps.

Dans ce manuel, toutes les mentions de droite ou de gauche s'entendent à partir du poste de conduite.

Table des matières

Consignes de sécurité importantes	3	Réparations	16
Assemblage et montage.....	7	Dépannage.....	18
Commandes et caractéristiques	11	Pièces de rechange.....	19
Utilisation.....	12	Garantie	24
Entretien et réglages.....	14		

Identification du produit

Avant de préparer et d'utiliser votre nouvel équipement, veuillez localiser la plaque signalétique et reporter les renseignements dans la section à droite. Vous pouvez trouver la plaque en vous tenant à la position de l'utilisateur et en regardant vers le bas, à l'arrière droite de la souffleuse à neige. Ces renseignements sont nécessaires lorsque vous avez besoin d'aide technique soit par l'intermédiaire de notre site Web, soit auprès de notre service à la clientèle ou du centre de service agréé de votre région.

NUMÉRO DE MODÈLE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NUMÉRO DE SÉRIE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Enregistrement du produit et service à la clientèle

Veuillez enregistrer votre produit sur notre site Web, www.cubcadet.ca.

Nos techniciens peuvent vous aider si vous éprouvez de la difficulté à assembler votre produit ou si vous avez des questions concernant ses commandes, son fonctionnement ou son entretien. Choisissez parmi les options ci-dessous :

- ◇ Visitez notre site Web, www.cubcadet.ca
- ◇ Contactez un représentant du service à la clientèle au 1 800 668-1238
- ◇ Écrivez-nous à l'adresse suivante : MTD Products Limited • Kitchener • ON • N2G 4J1



AVERTISSEMENT ! Ce symbole indique les consignes de sécurité importantes qui, si non respectées, peuvent mettre en danger votre propre sécurité et celle d'autrui ou entraîner des dommages matériels. Veuillez lire et respecter toutes les instructions du présent manuel avant d'utiliser cet appareil. Le non-respect de ces consignes peut entraîner des blessures corporelles. **RESPECTEZ L'AVERTISSEMENT QUI ACCOMPAGNE CE SYMBOLE !**

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE



AVERTISSEMENT ! Les gaz d'échappement du moteur, quelques-uns de ses éléments et certains composants de l'appareil contiennent ou émettent des produits chimiques qui sont reconnus par l'État de la Californie comme cancérigènes et pouvant provoquer des anomalies congénitales ainsi que d'autres effets nuisibles à la reproduction.



DANGER ! Cet appareil a été conçu pour être utilisé selon les consignes de sécurité décrites dans ce manuel. Comme pour tout autre type d'équipement motorisé, la négligence ou une erreur de la part de l'utilisateur peut entraîner de graves blessures. Cet appareil peut amputer les mains et les pieds et peut projeter des objets. Par conséquent, le non-respect des consignes de sécurité suivantes peut entraîner de graves blessures, voire la mort.

Formation

1. Veuillez lire, comprendre et suivre toutes les instructions figurant sur l'appareil et dans le(s) manuel(s) avant d'utiliser l'appareil. Conservez ce manuel en lieu sûr pour toute consultation ultérieure ainsi que pour toute commande de pièces de rechange.
2. Familiarisez-vous avec les commandes et le fonctionnement de l'appareil avant de vous en servir. Sachez comment arrêter l'appareil et comment débrayer les commandes rapidement.
3. Ne permettez jamais aux enfants de moins de 14 ans d'utiliser l'appareil. Les enfants de 14 ans et plus doivent lire et comprendre les instructions et les consignes de sécurité dans ce manuel et sur l'appareil. Ils doivent être formés et supervisés par un adulte.
4. Seuls des adultes responsables qui connaissent bien le fonctionnement de l'appareil doivent être autorisés à s'en servir.
5. Les objets projetés peuvent causer de graves blessures corporelles. Prévoyez de travailler de façon à éviter de projeter la neige vers les rues, les passants, etc.
6. Ne permettez pas aux spectateurs, aux animaux ou aux enfants de s'approcher à moins de 23 mètres (75 pieds) de l'appareil lorsqu'il est en marche. Arrêtez l'appareil si quelqu'un s'approche de la zone de travail.
7. Soyez prudent lorsque vous utilisez la souffeuse, particulièrement lorsqu'elle est en marche arrière, pour éviter de glisser ou de tomber.

Préparation

Examinez soigneusement la zone de travail avant d'utiliser l'appareil. Enlevez les tapis, les journaux, les luges, les fils et les autres objets qui peuvent vous faire trébucher ou qui risquent d'être projetés par la tarière et la turbine.

1. Portez toujours des lunettes de sécurité pour protéger vos yeux lorsque vous utilisez l'appareil ou lorsque vous effectuez un réglage ou une réparation. Les objets projetés risquent de ricocher et gravement blesser les yeux.
2. Portez toujours des vêtements d'hiver adéquats lorsque vous utilisez l'appareil. Les vêtements amples, les foulards longs et les bijoux peuvent se prendre dans les pièces en mouvement. Portez des chaussures permettant de marcher sur les surfaces glissantes.
3. Utilisez une rallonge à 3 fils avec mise à la terre pour les appareils équipés d'un moteur à démarrage électrique.
4. Débrayez toutes les commandes avant de démarrer le moteur.
5. Ne faites pas de réglages pendant que le moteur est en marche, sauf indications contraires mentionnées dans le manuel de l'utilisateur.
6. Attendez que le moteur de l'appareil s'ajuste à la température extérieure avant de procéder au déneigement.

Manipulation sécuritaire de l'essence

Faites très attention en manipulant de l'essence afin d'éviter des blessures et des dommages. L'essence est un produit extrêmement inflammable qui dégage des vapeurs pouvant exploser. Vous pouvez être gravement blessé si l'essence inflammable est éclaboussée sur votre peau ou sur vos vêtements. Lavez votre peau et changez immédiatement de vêtements.

- a. N'utilisez que des bidons d'essence approuvés
- b. Éteignez tout cigare, toute cigarette, toute pipe ainsi que toute autre source d'inflammation.
- c. Ne faites jamais le plein à l'intérieur.
- d. N'enlevez jamais le bouchon du réservoir et n'ajoutez pas de carburant pendant que le moteur est en marche ou s'il est chaud.
- e. Laissez le moteur refroidir pendant au moins deux minutes avant de faire le plein.
- f. Ne faites jamais déborder le réservoir de carburant. Laissez un espace d'environ un demi-pouce sous le col de remplissage du réservoir pour permettre l'expansion du carburant.
- g. Remplacez le bouchon du réservoir et serrez-le bien.
- h. En cas de débordement, essuyez toute trace d'essence sur le moteur et sur l'appareil. Déplacez l'appareil vers un autre endroit. Attendez cinq minutes avant de démarrer le moteur.
- i. N'entrez jamais l'appareil ou les bidons de carburant à l'intérieur, près d'une flamme nue, d'une étincelle ou d'une veilleuse (chauffe-eau, fournaise, sècheuse, etc.).
- j. Laissez refroidir l'appareil pendant au moins cinq minutes avant de l'entreposer.
- k. Ne faites jamais le plein des bidons dans un véhicule ou à l'arrière d'un camion dont le plancher est recouvert d'un revêtement en plastique. Placez toujours les bidons par terre et loin de votre véhicule avant de les remplir.
- l. Dans la mesure du possible, déchargez l'équipement motorisé de la remorque et faites le plein au sol. Si cela n'est pas possible, faites le plein avec un bidon plutôt que d'une pompe à essence.
- m. Maintenez le pistolet en contact avec le bord du réservoir de carburant ou avec l'ouverture du bidon jusqu'à ce que le plein soit terminé. N'utilisez pas un pistolet muni d'un dispositif de blocage en position ouverte.

Fonctionnement

1. Ne placez pas vos mains ou vos pieds près des pièces en mouvement, dans le boîtier de la tarière et de la turbine ou dans la goulotte d'éjection. Les mains et les pieds peuvent être amputés s'ils sont en contact avec les pièces rotatives.
2. La commande de la tarière est un dispositif de sécurité. Ne modifiez pas cette commande car cela peut compromettre la sécurité de l'appareil et entraîner des blessures.
3. Les leviers des commandes doivent se déplacer facilement dans les deux directions et revenir automatiquement à la position désengagée lorsqu'ils sont relâchés.
4. N'utilisez jamais l'appareil si la goulotte d'éjection n'est pas installée ou si elle est endommagée. Ne modifiez pas les dispositifs de sécurité.
5. Ne faites jamais fonctionner l'appareil à l'intérieur ou dans un local mal aéré. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz inodore très dangereux.
6. N'utilisez pas cet appareil après avoir consommé de l'alcool ou pris des médicaments.
7. Le silencieux et le moteur deviennent chauds et risquent de causer des brûlures. Ne les touchez pas. Gardez les enfants éloignés de l'appareil.
8. Soyez très prudent lorsque vous travaillez sur une surface recouverte de gravier ou lorsque vous devez la traverser. Faites attention aux obstacles cachés et à la circulation.
9. Faites très attention lorsque vous travaillez ou changez de direction sur une pente. N'utilisez pas l'appareil sur une pente abrupte.
10. Planifiez de travailler de façon à ne pas projeter la neige vers les fenêtres, les murs, les automobiles, etc. afin d'éviter les dommages matériels et les blessures corporelles pouvant être causés par un ricochet.
11. Ne projetez pas la neige vers des enfants, des passants ou des animaux et ne permettez à personne de se tenir devant l'appareil.
12. Ne surchargez pas l'appareil en essayant de déneiger trop rapidement.
13. Travaillez en plein jour ou avec un éclairage artificiel adéquat. Assurez-vous de toujours garder vos pieds bien posés au sol et de tenir les poignées fermement. Déplacez-vous en marchant, et jamais en courant.
14. Désengagez la tarière et la turbine lorsque vous transportez l'appareil ou si vous ne l'utilisez pas.
15. Ne faites jamais fonctionner l'appareil à une vitesse élevée sur des surfaces glissantes. Regardez toujours au sol et derrière vous avant de reculer.
16. Si l'appareil vibre anormalement, arrêtez le moteur, débranchez le fil de bougie et mettez-le à la masse contre le moteur. Vérifiez s'il y a des dommages. Réparez les dommages avant de redémarrer l'appareil.
17. Débrayez toutes les commandes et arrêtez le moteur avant de quitter le poste de conduite (derrière les poignées). Attendez que la tarière et la turbine soient complètement immobilisées avant de les nettoyer, d'effectuer un réglage ou d'examiner l'appareil.
18. Ne placez jamais vos mains dans la goulotte d'éjection. Ne dégagez jamais la goulotte pendant que le moteur est en marche. Arrêtez le moteur et restez derrière la souffeuse jusqu'à ce que toutes les pièces en mouvement soient immobilisées avant de dégager la goulotte.
19. N'utilisez que des accessoires (poids pour roues, chaînes pour pneus, etc.) approuvés par le fabricant de l'appareil.

20. Pour démarrer le moteur, tirez lentement sur la corde de démarrage jusqu'à ce que vous sentiez une légère résistance, puis tirez rapidement sur la corde. La rétraction rapide de la corde de démarrage risque de tirer votre main et votre bras vers le moteur plus vite qu'il n'est possible de relâcher la corde. Ceci peut causer de graves blessures (fracture d'os, contusion, entorse, etc.).
21. En cas de situations qui ne sont pas mentionnées dans ce manuel, soyez prudent et faites preuve de bon sens. Communiquez avec le service à la clientèle pour obtenir de l'aide ou les coordonnées du centre de service le plus proche.

Dégagement de la goulotte d'éjection

Le contact de la main avec la turbine de la goulotte d'éjection est la cause la plus courante de blessures. Ne dégager jamais la goulotte d'éjection avec votre main.

Pour dégager une goulotte obstruée :

1. ARRÊTEZ LE MOTEUR !
2. Attendez 10 secondes pour vous assurer que les lames de la turbine sont immobilisées.
3. Utilisez toujours l'outil de dégagement de la goulotte. N'utilisez jamais vos mains.

Entretien et entreposage

1. N'altérez jamais les dispositifs de sécurité. Vérifiez régulièrement qu'ils sont en bon état de fonctionnement. Consultez la section *Entretien et réglages* de ce manuel pour plus d'informations.
2. Avant de nettoyer, de réparer ou d'examiner l'appareil, débrayez toutes les commandes et arrêtez le moteur. Attendez que la tarière et la turbine soient complètement immobilisées. Débranchez le fil de bougie et mettez-le à la masse contre le moteur pour empêcher un démarrage accidentel.
3. Vérifiez que tous les boulons et toutes les vis sont bien serrés afin d'assurer le bon fonctionnement de l'appareil. Inspectez régulièrement l'appareil pour vous assurer qu'il n'y a pas de dommages.
4. Ne modifiez pas le réglage du régulateur de vitesse et évitez de faire tourner le moteur à une vitesse excessive. Le régulateur maintient le moteur à son régime maximal de fonctionnement sans danger.
5. Les lames de raclage et les patins de la souffleuse à neige sont des pièces à usure normale. Par mesure de sécurité, vérifiez régulièrement tous les composants et remplacez-les seulement par des pièces de rechange d'origine. « L'emploi de pièces non conformes aux spécifications du matériel d'origine pourrait entraîner une mauvaise performance et compromettre la sécurité ! »
6. Vérifiez régulièrement que les leviers des commandes fonctionnent correctement et ajustez-les si nécessaire. Consultez la section *Entretien et réglages* de ce manuel pour plus d'instructions.
7. Prenez soin des étiquettes de sécurité et d'instructions. Remplacez-les au besoin.
8. Respectez les règlements concernant l'élimination des déchets et des liquides (carburant, huile, etc.) pour protéger l'environnement.

9. Avant d'entreposer la souffleuse à neige, laissez-la fonctionner pendant quelques minutes pour dégager toute la neige afin que la tarière et la turbine ne gèlent pas.
10. N'entreposez jamais l'appareil ou les bidons de carburant à l'intérieur, près d'une flamme nue, d'une étincelle ou d'une veilleuse (chauffe-eau, fournaise, sècheuse, etc.).
11. Consultez le manuel de l'utilisateur pour les instructions d'entreposage hors-saison.
12. Vérifiez si les conduits, le réservoir, le bouchon et les raccords de carburant présentent des fissures ou des fuites. Remplacez les pièces endommagées.
13. Ne faites pas tourner le moteur si la bougie d'allumage n'est pas installée.
14. Selon la Commission sur la sécurité des produits de consommation (Consumer Products Safety Commission) et l'Agence américaine de protection de l'environnement (U.S. Environmental Protection Agency), ce produit a une durée de vie utile moyenne de sept (7) ans, ou 60 heures de fonctionnement. Au terme de cette durée de vie utile moyenne, faites inspecter l'appareil par un centre de service agréé pour vous assurer que les dispositifs mécaniques et les dispositifs de sécurité sont en bon état de fonctionnement et ne sont pas usés de façon excessive. Le non-respect de ces recommandations peut causer des accidents, des blessures graves ou la mort.

Ne modifiez pas le moteur

Ne modifiez en aucun cas le moteur afin d'éviter des blessures graves, voire la mort. Toute modification du réglage du régulateur peut provoquer l'emballlement du moteur et entraîner son fonctionnement à des vitesses dangereuses. Ne modifiez jamais le réglage d'usine du régulateur.

Avis concernant les émissions de gaz

Les moteurs certifiés conformes aux normes régulatrices d'émission de la Californie et de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) pour équipements hors route (Small Off Road Equipment) sont conçus pour fonctionner avec de l'essence ordinaire sans plomb et peuvent être dotés des dispositifs anti-pollution suivants : modification du moteur, catalyseur d'oxydation, injection d'air secondaire et convertisseur catalytique à trois voies.

Pare-étincelles



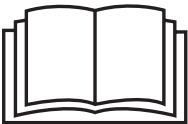
AVERTISSEMENT ! Cet appareil est équipé d'un moteur à combustion interne et ne doit pas être utilisé sur un terrain boisé non entretenu ou sur un terrain couvert de broussailles ou d'herbe à moins que le système d'échappement du moteur soit muni d'un pare-étincelles, conformément aux lois et règlements provinciaux ou locaux (le cas échéant).

L'utilisateur doit maintenir le bon fonctionnement du pare-étincelles, le cas échéant. Dans l'état de la Californie, l'application des énoncés ci-dessus est exigée en vertu de la loi (article 4442, « California Public Resource Code »). Il est possible que d'autres états aient des lois similaires. Les lois fédérales sont en vigueur sur les terres fédérales.

Il est possible d'obtenir un pare-étincelles pour le silencieux chez votre centre de service agréé le plus proche, ou communiquez avec le service à la clientèle (MTD Products Limited, Kitchener, Ontario, N2G 4J1).

Symboles de sécurité

Ce tableau illustre et explique les symboles de sécurité qui peuvent se trouver sur cet appareil. Veuillez lire et suivre toutes les instructions. Assurez-vous de bien les comprendre avant d'assembler et d'utiliser l'appareil.

Symbole	Description
	MANUEL(S) DE L'UTILISATEUR Veuillez lire, bien comprendre et suivre toutes les instructions du manuel avant d'assembler et d'utiliser l'appareil.
	AVERTISSEMENT — LAMES ROTATIVES N'approchez pas vos mains des ouvertures lorsque l'appareil est en marche. Les lames rotatives peuvent amputer les mains et les pieds.
	AVERTISSEMENT — LAMES ROTATIVES N'approchez pas vos mains des ouvertures lorsque l'appareil est en marche. Les lames rotatives peuvent amputer les mains et les pieds.
	AVERTISSEMENT — TARIÈRE ROTATIVE Ne placez pas vos mains ou vos pieds près des pièces en mouvement, dans le boîtier de la tarière et de la turbine ou dans la goulotte d'éjection. Les mains et les pieds peuvent être amputés s'ils sont en contact avec les pièces rotatives.
	AVERTISSEMENT — OBJETS PROJÉTÉS Cet appareil peut ramasser et projeter des objets, ce qui peut entraîner de graves blessures.
	AVERTISSEMENT — ESSENCE INFLAMMABLE Laissez le moteur refroidir pendant au moins deux minutes avant de faire le plein.
	AVERTISSEMENT — MONOXYDE DE CARBONE Ne faites jamais fonctionner l'appareil à l'intérieur ou dans un local mal aéré. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone, un gaz inodore très dangereux.
	AVERTISSEMENT — CHOC ÉLECTRIQUE N'utilisez pas le démarreur électrique du moteur lorsqu'il pleut.
	AVERTISSEMENT — SURFACES CHAUDES Les composants du moteur, en particulier le silencieux, deviennent chauds pendant le fonctionnement de l'appareil. Laissez le moteur et le silencieux refroidir avant de les toucher.



AVERTISSEMENT ! C'est votre responsabilité. Cet appareil motorisé ne doit être utilisé que par des personnes qui ont lu, compris et suivi les avertissements et les instructions mentionnés dans ce manuel et sur l'appareil.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS !

Assemblage et montage

3

Contenu de la boîte

- Une souffleuse à neige
- Deux clés de contact
- Une notice d'utilisation du moteur
- Une goulotte d'éjection
- Une bouteille d'huile 5W-30 de 20 oz
- Deux barres de coupe (si équipé)
- Une commande de rotation de goulotte
- Un manuel de l'utilisateur

NOTE : Ce manuel de l'utilisateur se rapporte à plusieurs modèles. Les caractéristiques peuvent varier selon le modèle. Certaines caractéristiques décrites dans ce manuel peuvent ne pas s'appliquer à tous les modèles. Votre souffleuse à neige peut différer du modèle illustré.

NOTE : Toutes les mentions de droite et de gauche s'entendent à partir du poste de conduite. Les exceptions, s'il y a lieu, seront spécifiées.

Déballage de la souffleuse à neige

1. Ouvrez la boîte.
2. Découpez les coins de la boîte de façon à pouvoir faire facilement sortir la souffleuse. Rabattez le côté découpé.
3. Retirez la souffleuse de la boîte. Assurez-vous de ne pas endommager la goulotte, la commande de rotation de la goulotte et les câbles connectés à la goulotte. Certaines pièces sont placées dans un sac en plastique. Vérifiez si la souffleuse est retenue par des attaches de câble et, le cas échéant, enlevez ces attaches.

Préparation

Ajout de carburant et d'huile

Consultez la notice d'utilisation du moteur fournie avec la souffleuse à neige pour les instructions sur l'ajout du carburant et de l'huile.

Assemblage

Installation de la poignée supérieure

1. Retirez les écrous papillon et les boulons de carrosserie de la partie supérieure de la poignée inférieure. Voir Figure 3-1. Il n'est pas nécessaire de retirer la vis à épaulement et l'écrou autobloquant à bride qui se trouvent sous l'écrou papillon et le boulon de carrosserie.

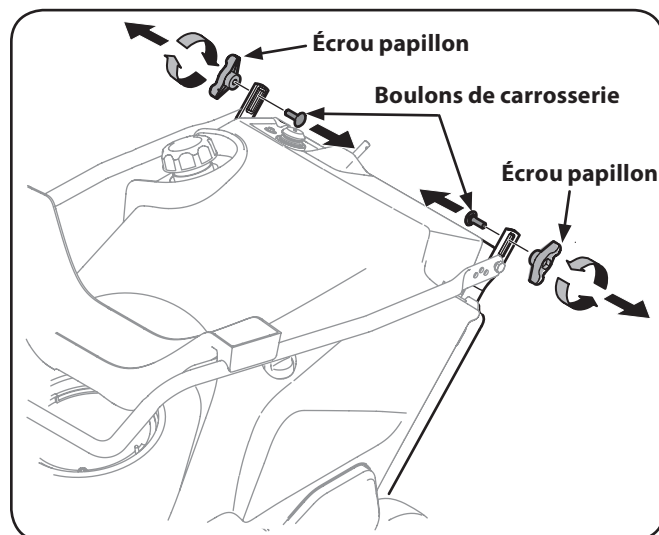


Figure 3-1

2. Faites pivoter la poignée supérieure à la position de fonctionnement. Assurez-vous de ne pas pincer les câbles. Voir Figure 3-2.

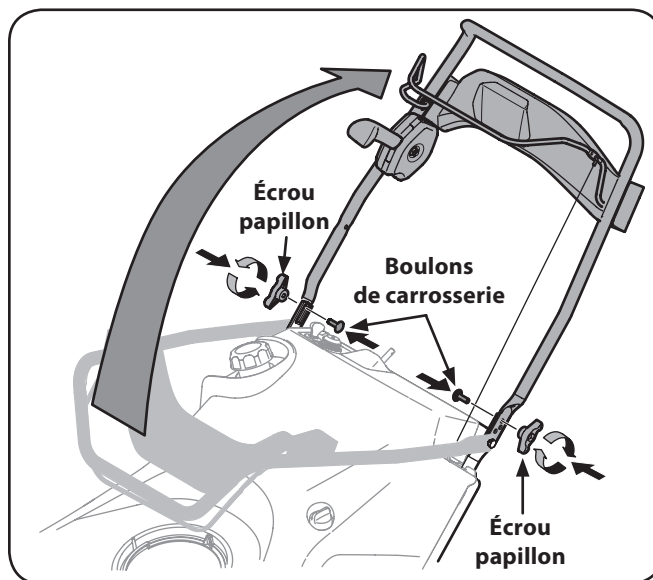


Figure 3-2

3. Pour les modèles 221 HP, remplacez la quincaillerie retirée à l'étape 2 et serrez-la pour fixer la poignée. Voir Figure 3-2. Pour les modèles 221 LHP, passez à l'étape 4.
4. Installez la poignée des souffleuses 221 LHP dans une des trois positions. Placez la poignée dans la position désirée, installez les écrous papillon et les boulons de carrosserie dans les trous appropriés et serrez-les. Voir Figure 3-3.

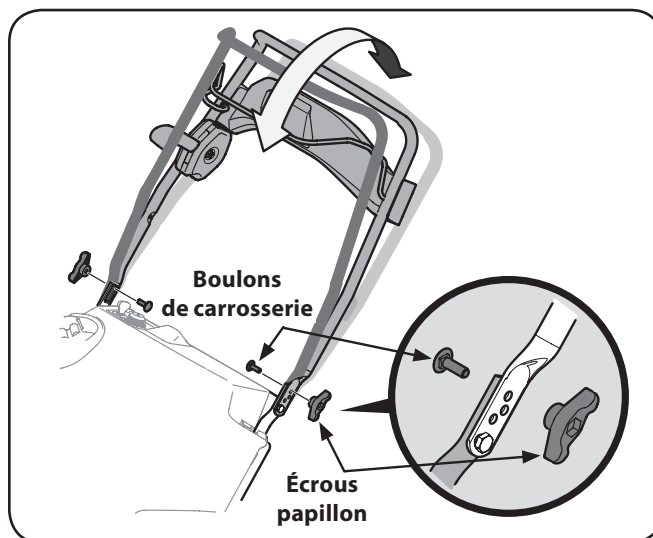


Figure 3-3

Installation de la goulotte

1. Pour les modèles 221 HP, installez la poignée de la goulotte sur la goulotte inférieure comme indiqué à la Figure 3-4. Pour les modèles 221 LHP, passez à l'étape 2. Assurez-vous que la poignée est alignée dans la rainure sur la goulotte et que les pattes sont enclenchées.

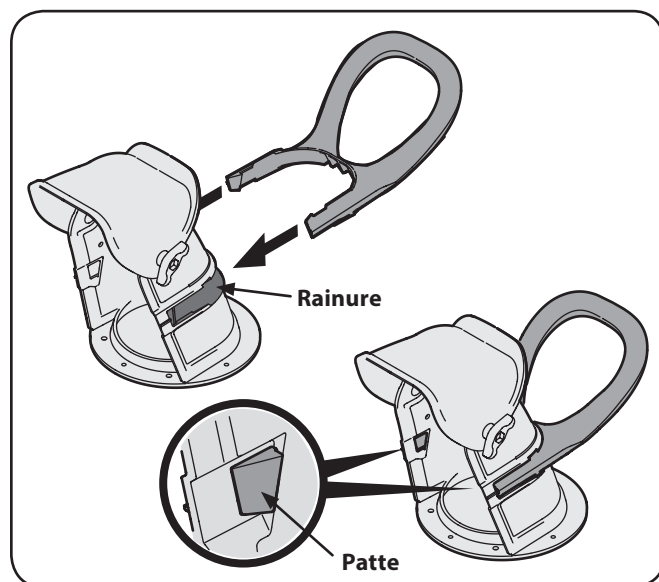


Figure 3-4

2. Enlevez les boulons hexagonaux de la base de la goulotte. Voir Figure 3-5.

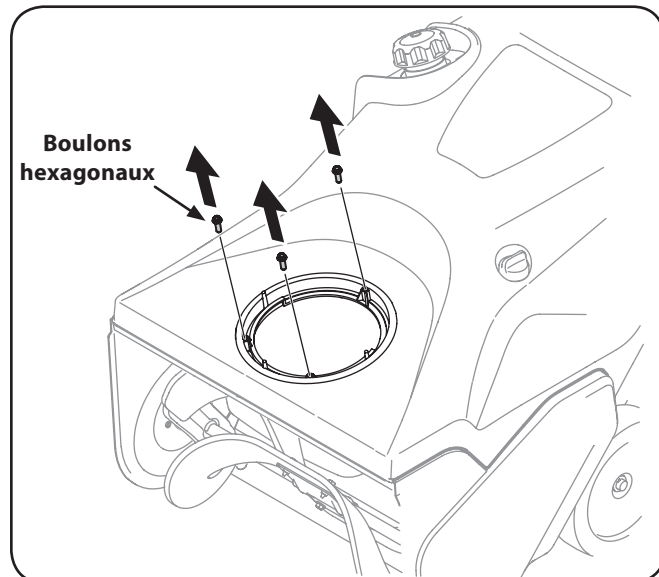


Figure 3-5

3. Alignez les trous de la goulotte inférieure sur les trous de la base de la goulotte et fixez la goulotte inférieure avec les boulons hexagonaux enlevés à l'étape précédente. Voir Figure 3-6.

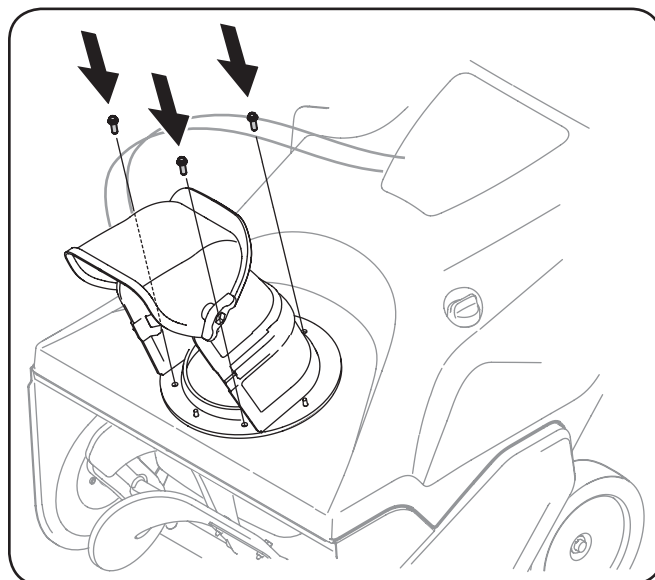


Figure 3-6

Installation de la commande de rotation de la goulotte (pour les modèles 221 LHP)

1. Retirez les quatre boulons hexagonaux de la partie arrière de la poignée (deux boulons sur chaque côté). Voir Figure 3-7.

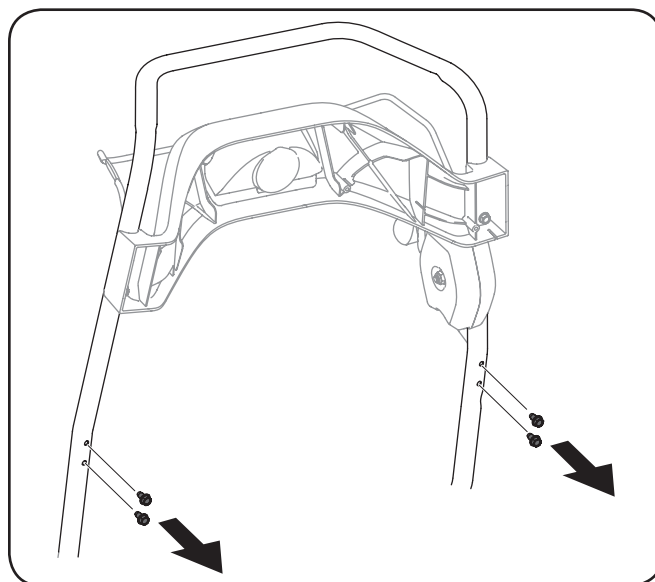


Figure 3-7

- Utilisez les quatre boulons hexagonaux pour installer la commande de rotation de la goulotte. Voir Figure 3-8.

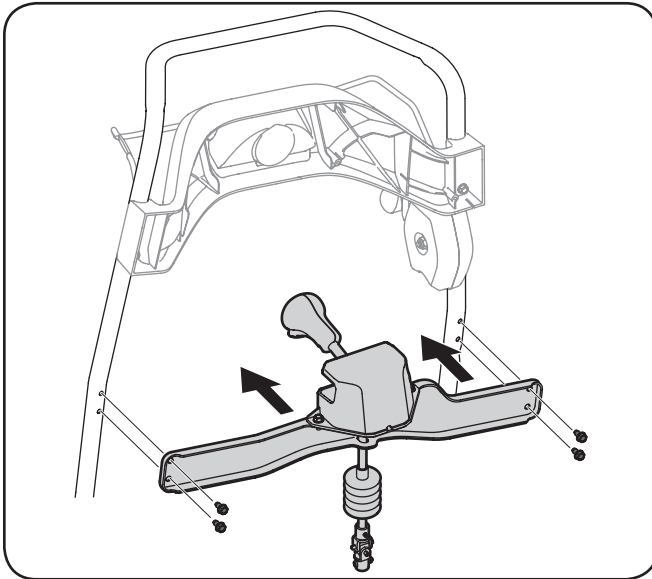


Figure 3-8

- Enlevez le boulon et l'écrou autobloquant hexagonal du joint universel. Voir Figure 3-9.

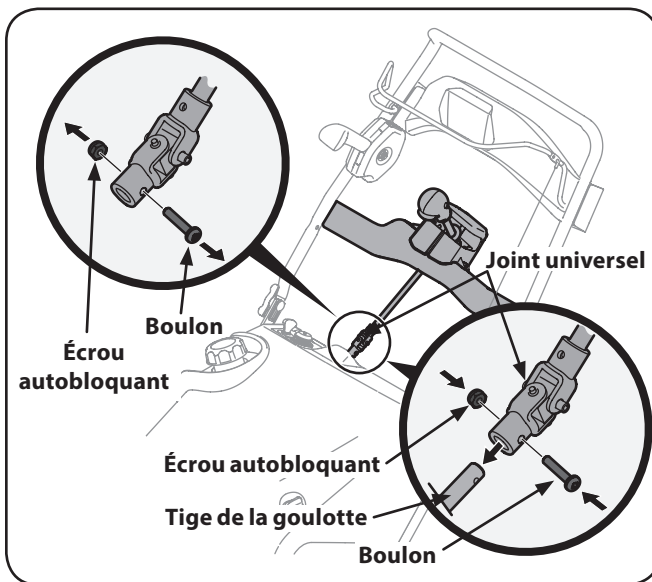


Figure 3-9

NOTE : Assurez-vous que la goulotte est tournée vers l'avant lorsque vous installez le joint universel.

- Placez le joint universel à l'extrémité de la tige de la goulotte comme indiqué à la Figure 3-9.
- NOTE :** Les trous du joint universel doivent être alignés avec les trous de la tige de la goulotte. Vous aurez peut-être à actionner la gâchette pour pouvoir aligner les trous.
- Fixez le joint universel avec l'écrou et le boulon retirés à l'étape 3. Voir Figure 3-9.

- Faites glisser le soufflet en caoutchouc sur le joint universel. Voir Figure 3-10.

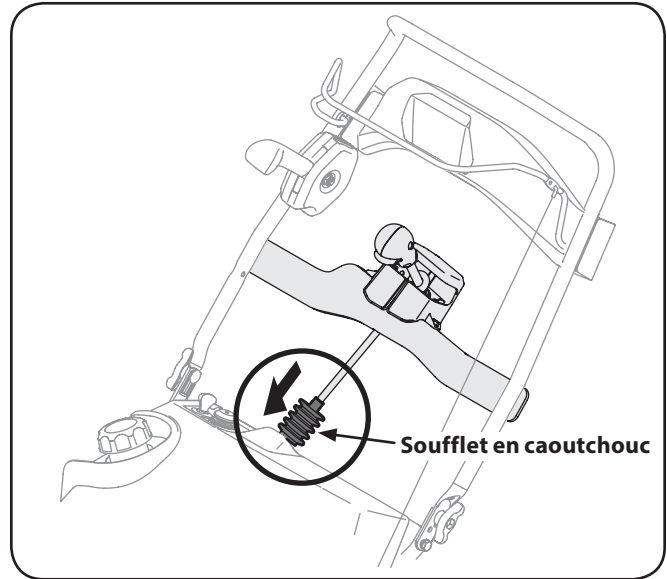


Figure 3-10

Installation de la poignée du lanceur à rappel

- Enlevez le boulon à œil et le bouton de la poignée du sac contenant le manuel.
- Placez le boulon à œil et le bouton de la poignée sur la poignée supérieure comme indiqué à la Figure 3-11. Ne serrez pas complètement la quincaillerie.

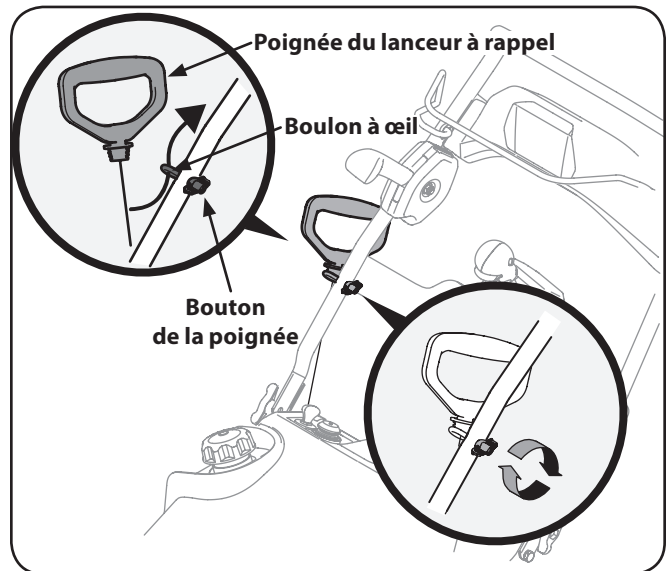


Figure 3-11

NOTE : L'ouverture du boulon à œil doit être orientée vers l'arrière de la souffeuse à neige.

- Tirez lentement la poignée du lanceur à rappel vers le boulon à œil.
- Glissez la corde du lanceur à rappel dans le boulon à œil à partir de l'arrière de la souffeuse. Voir Figure 3-11.
- Serrez bien le boulon à œil et le bouton de la poignée.

Installation des barres de coupe (si équipé)

1. Retirez les barres de coupe du sac contenant le manuel.
2. Enlevez l'écrou autobloquant à bride et le boulon de carrosserie de chaque barre de coupe.
3. Utilisez la quincaillerie retirée à l'étape précédente pour installer les barres de coupe sur le boîtier de la tarière. Voir Figure 3-12.

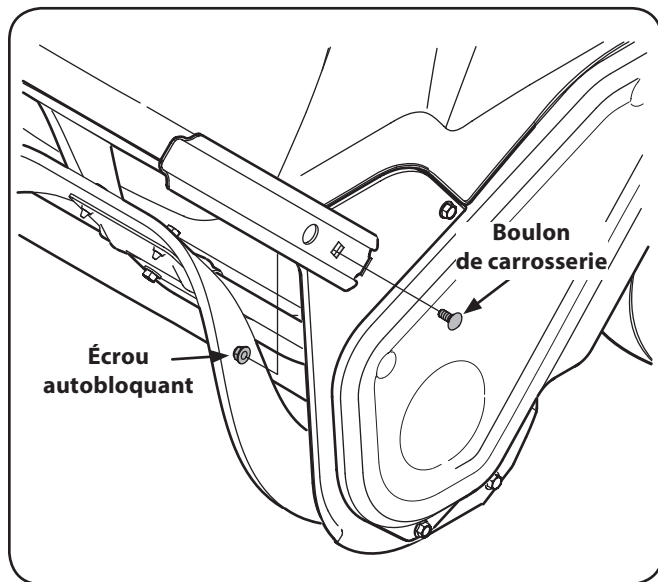
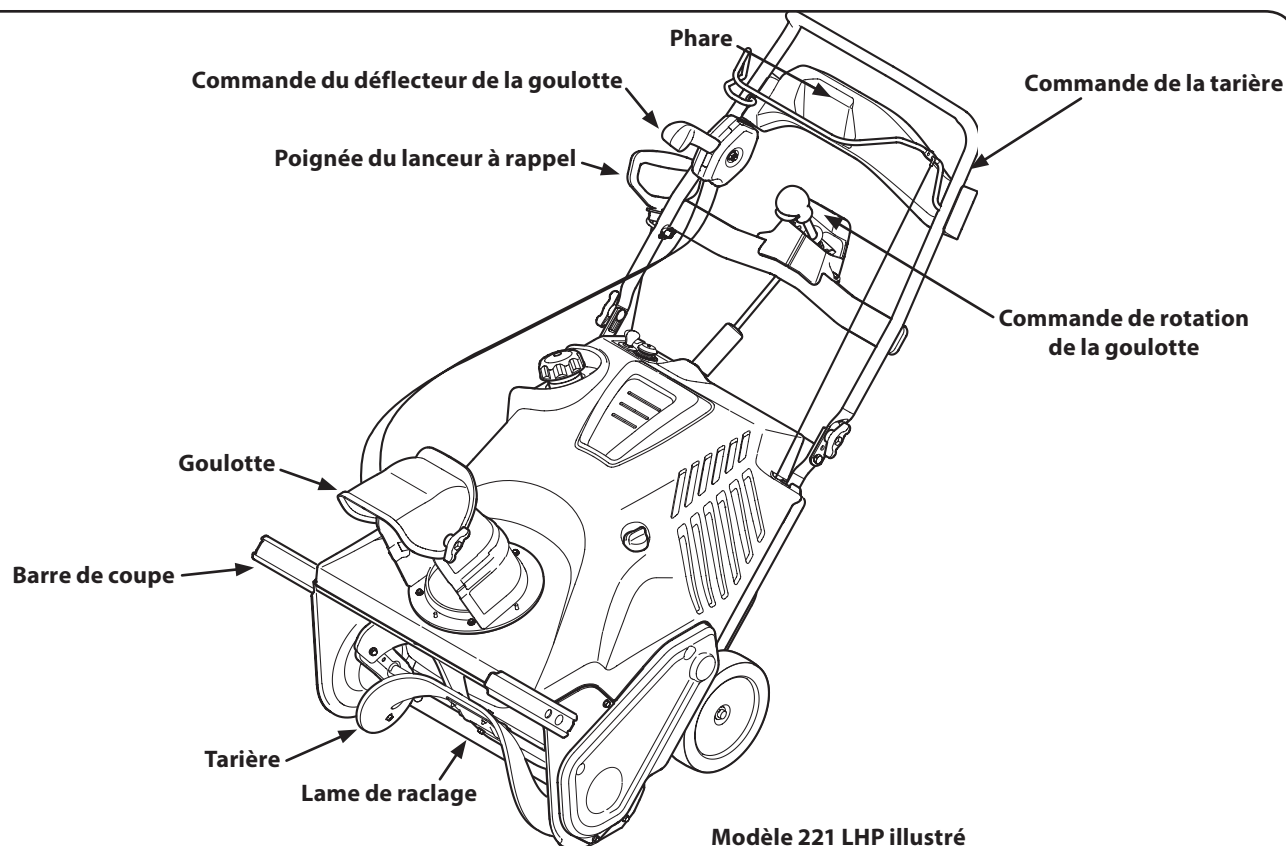


Figure 3-12



NOTE : Ce manuel de l'utilisateur se rapporte à plusieurs modèles. Les caractéristiques peuvent varier selon le modèle. Certaines caractéristiques décrites dans ce manuel peuvent ne pas s'appliquer à tous les modèles. Votre souffleuse à neige peut différer du modèle illustré. Toutes les mentions de droite et de gauche s'entendent à partir du poste de conduite. Les exceptions, s'il y a lieu, seront spécifiées.

Poignée du lanceur à rappel

La poignée du lanceur à rappel est utilisée pour le démarrage manuel du moteur.

Goulotte EZ (pour modèle 221 HP)

Tournez la poignée de la commande de la goulotte à gauche ou à droite pour changer l'angle de rotation de la goulotte. Pour changer l'angle de projection de la neige, inclinez manuellement le déflecteur de la goulotte dans la position désirée.

Lame de raclage

Lorsque la souffleuse est propulsée, la lame de raclage est en contact avec la surface à être déneigée pour permettre un meilleur déneigement.

Commande du déflecteur de la goulotte (pour modèle 221 LHP)

La commande du déflecteur de la goulotte se trouve sur la poignée droite et sert à contrôler l'angle de projection de la neige. Tirez sur la commande pour augmenter l'angle de projection et poussez la commande pour réduire l'angle de projection.

Commande de rotation de la goulotte (pour modèle 221 LHP)

La commande de rotation de la goulotte se trouve au milieu du tableau de commande et sert à contrôler la direction vers laquelle la neige est projetée. Pressez sur le bouton et tournez la commande vers la droite pour faire pivoter la goulotte vers la droite et tournez la commande vers la gauche pour faire pivoter la goulotte vers la gauche.

Tarière

Lorsqu'elle tourne, la tarière aspire la neige dans le boîtier de la tarière. La neige est ensuite projetée par la goulotte d'éjection. Les palettes en caoutchouc de la tarière servent à propulser la souffleuse à neige.

Commande de la tarière

La commande de la tarière est située sur la poignée supérieure et sert à engager et désengager la tarière. Serrez la commande de la tarière contre la poignée supérieure pour engager la tarière et relâchez la commande pour désengager la tarière.

Barres de coupe (si équipé)

Les barres de coupe sont conçues pour couper les bancs de neige. L'utilisation des barres de coupe est optionnelle dans les conditions d'enneigement normales. Manœuvrez la souffleuse de façon à ce que les barres tranchent les bancs de neige, permettant ainsi à la neige d'être aspirée par la tarière pour être ensuite éjectée.

Phare (pour modèle 221 LHP)

Le phare est situé sur la partie supérieure de la poignée et est allumé lorsque la souffleuse est en utilisation.

NOTE : Consultez la notice d'utilisation du moteur pour les instructions sur le démarrage et l'arrêt du moteur.

Engagement de la tarière

1. Serrez la commande de la tarière contre la poignée supérieure pour engager la tarière et commencer à déneiger. Relâchez la commande pour arrêter la tarière. Voir Figure 5-1.

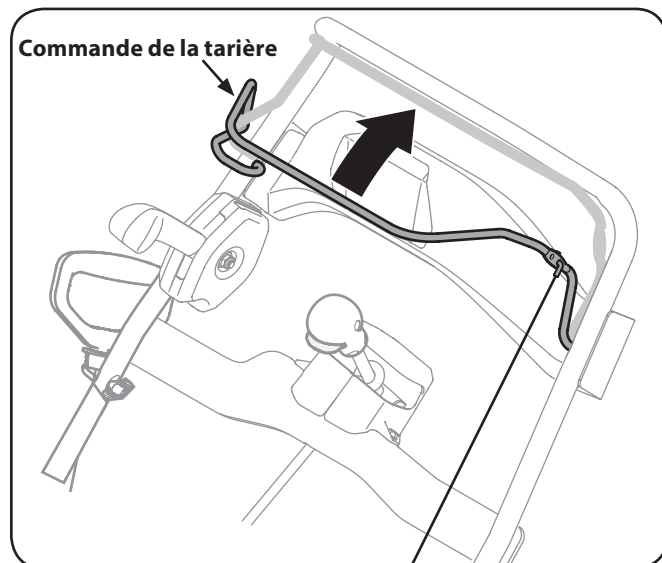


Figure 5-1

Engagement de l'entraînement

Soulevez légèrement la poignée de la souffleuse à neige pour que les palettes en caoutchouc soient en contact avec la surface et la souffleuse à neige soit propulsée vers l'avant. Si vous pressez sur la poignée, la tarière sera relevée et la souffleuse n'avancera plus.

NOTE : Ne soulevez pas trop la poignée, sinon les palettes en caoutchouc s'useront prématurément. Cette usure n'est pas couverte par la garantie.

Dégagement de la goulotte d'éjection



AVERTISSEMENT ! Ne dégager jamais la goulotte avec vos mains. Arrêtez le moteur et restez au poste de conduite jusqu'à ce que les pièces en mouvement se soient immobilisées avant de dégager la goulotte avec l'outil de dégagement.

Le contact de la main avec la turbine de la goulotte d'éjection est la cause la plus courante de blessures. Ne nettoyez jamais la goulotte d'éjection avec votre main.

Pour dégager une goulotte obstruée :

1. **ARRÊTEZ LE MOTEUR !**
2. Attendez 10 secondes pour vous assurer que les lames de la turbine sont immobilisées.
3. Utilisez toujours l'outil de dégagement de la goulotte ou un bâton. N'utilisez jamais vos mains.

Commandes de la goulotte (pour modèle 221 LHP)

Voir Figure 5-2.

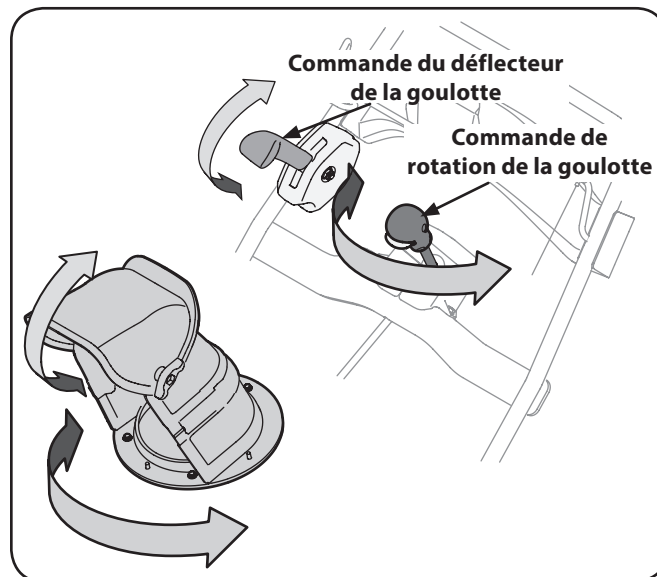


Figure 5-2

Tirez sur la commande du déflecteur de la goulotte pour augmenter l'angle de projection. Poussez la commande pour réduire l'angle de projection.

Tirez sur la commande de rotation de la goulotte et tournez-la vers la gauche pour faire pivoter la goulotte vers la gauche. Tirez sur la commande de rotation de la goulotte et tournez-la vers la droite pour faire pivoter la goulotte vers la droite.

Commandes de la goulotte (pour modèle 221 HP)

Voir Figure 5-3.

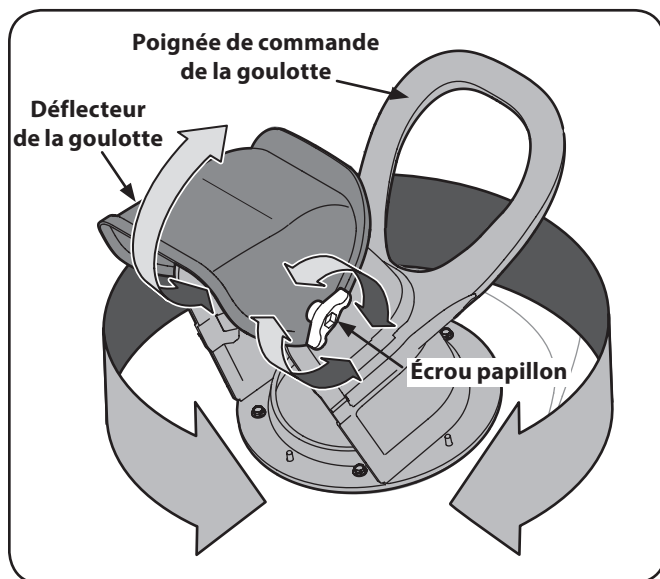


Figure 5-3

Tirez sur le déflecteur de la goulotte pour augmenter l'angle de projection. Poussez le déflecteur pour réduire l'angle de projection.

Tournez la poignée de commande de la goulotte vers la droite pour faire pivoter la goulotte vers la gauche. Tournez la poignée vers la gauche pour faire pivoter la goulotte vers la droite.

Réglages



AVERTISSEMENT ! Désengagez la commande de la tarière avant d'effectuer tout entretien, toute réparation ou toute inspection de la souffleuse à neige. Arrêtez le moteur et retirez la clé de contact pour prévenir tout démarrage accidentel.

Lame de raclage

Pour vérifier le réglage de la lame de raclage, stationnez la souffleuse à neige sur une surface plane. Les roues, la lame de raclage et la tarière doivent être en contact avec la surface. La neige peut être projetée sous le boîtier si la lame de raclage est placée trop haut. Si la lame de raclage présente des signes d'usure excessive ou si la souffleuse à neige n'est pas propulsée par la tarière, la lame de raclage pourrait être placée trop bas. Si tel est le cas, la hauteur de la lame doit être ajustée.

NOTE : La lame de raclage d'une souffleuse à neige neuve pourrait être placée trop haut (il pourrait avoir une distance entre la tarière et la surface).

Procédez comme suit pour ajuster la lame de raclage :

1. Faites fonctionner la souffleuse à neige jusqu'à ce que le réservoir de carburant soit vidé.
2. Tirez la poignée du lanceur à rappel jusqu'à ce que vous sentiez une légère résistance. Puis, faites basculer la souffleuse à neige vers l'arrière jusqu'à ce qu'elle se repose sur la poignée.
3. Desserrez les quatre écrous autobloquants à bride et les boulons de carrosserie qui retiennent la lame de raclage au boîtier. Voir Figure 6-1. Placez la lame de raclage à la position désirée; remplacez les écrous et les boulons et serrez-les bien.

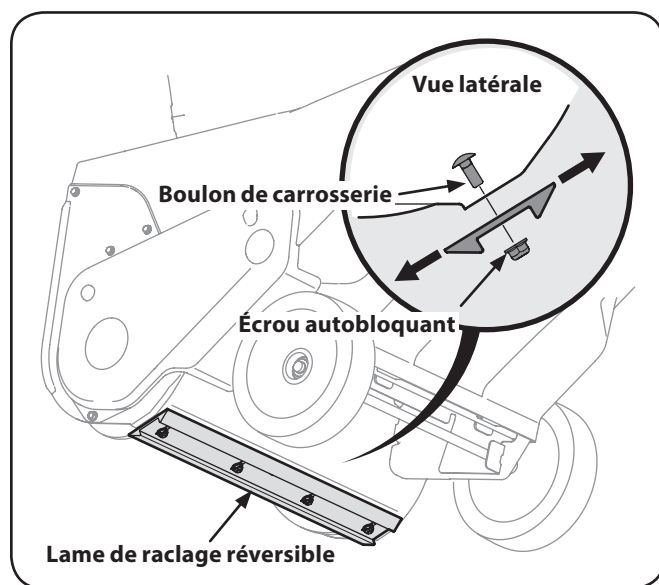


Figure 6-1

4. Remplacez la souffleuse à neige à la position de fonctionnement (soit horizontale) et tirez la poignée du lanceur à rappel à plusieurs reprises pour vérifier s'il est facile de la tirer.

5. S'il n'est pas facile de tirer la poignée du lanceur à rappel, enlevez la bougie d'allumage et tirez la poignée plusieurs fois pour vider l'excédent d'huile qui peut se trouver dans la tête du moteur.



ATTENTION : Lorsque vous enlevez la bougie d'allumage et lorsque vous tirez la poignée du lanceur à rappel, l'huile pourrait sortir du trou de la bougie d'allumage.

6. Vérifiez la bougie d'allumage. Si elle est humide, essuyez l'huile avant de replacer la bougie.

Câble de commande

Comme le câble de commande et la courroie d'entraînement de la tarière s'étirent en raison de l'usure, il peut être nécessaire d'effectuer des réglages de temps à autre. Procédez comme suit si la tarière ne tourne pas correctement :

Le trou supérieur sur la poignée de commande vous permet de régler la tension du câble. Pour effectuer le réglage, retirez l'extrémité du câble de commande du trou inférieur de la poignée et insérez-la dans le trou supérieur. Insérez le câble à partir de l'extérieur de la poignée. Voir Figure 6-2.

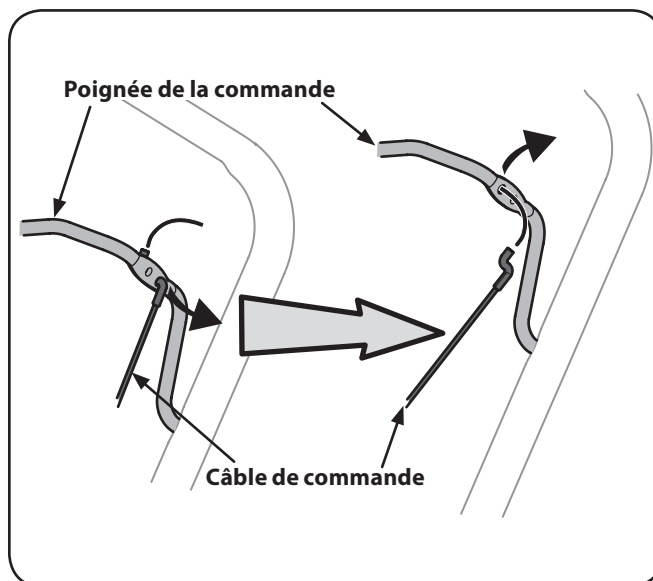


Figure 6-2

Faites fonctionner la souffleuse à neige pour vérifier le réglage. Si la tarière ne tourne pas correctement après le réglage, consultez la section *Réparations* pour plus d'instructions concernant le remplacement de la courroie.

Entretien

Entreposage hors-saison

Si la souffleuse à neige est entreposée pour plus de 30 jours, suivez les instructions ci-dessous.

1. Entrez l'appareil dans un endroit propre et sec.
2. Si la souffleuse à neige est entreposée dans un endroit non ventilé, lubrifiez l'appareil avec de l'huile légère ou du lubrifiant au silicone.
3. Nettoyez l'extérieur du moteur et de la souffleuse à neige.
4. Lubrifiez les points de pivotement sur la poignée de commande et le ressort de tension placé à l'extrémité du câble de commande avec de l'huile légère.

Moteur

Consultez la notice d'utilisation du moteur fournie avec l'appareil pour les instructions concernant l'entretien et le réglage du moteur.

1. Vous devez retirer le panneau inférieur pour avoir accès à la bougie d'allumage et à l'orifice de vidange d'huile.
2. Retirez les trois vis qui retiennent le panneau inférieur. Pour enlever le panneau inférieur, soulevez le panneau de façon à ce que les pattes du bas du panneau sortent des encoches, puis tirez sur le panneau. Voir Figure 6-3.

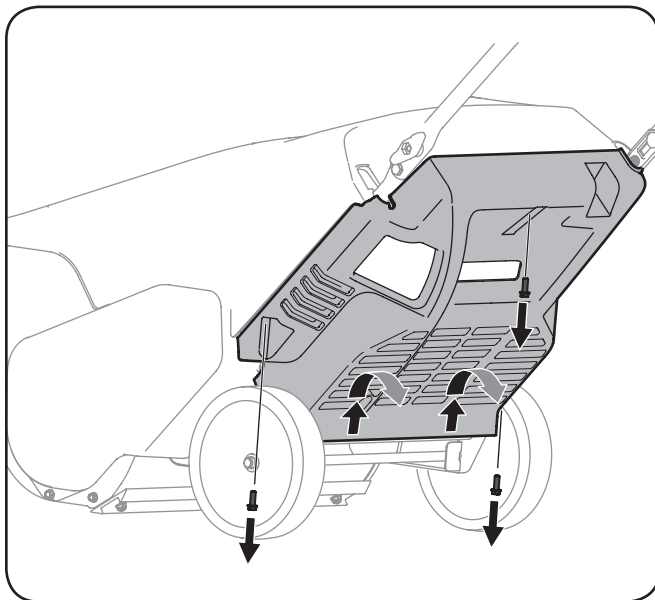


Figure 6-3

NOTE : Le bas du panneau est doté de pattes qui le maintiennent en place.

NOTE : Vous pouvez vous procurer un boyau de vidange qui est disponible en option. Contactez votre concessionnaire Cub Cadet ou le service à la clientèle de Cub Cadet pour vous procurer l'ensemble 753-06684.

3. Changez l'huile et la bougie d'allumage comme indiqué dans la notice d'utilisation du moteur.
4. Pour remplacer le panneau inférieur, insérez les pattes dans les encoches, soulevez le panneau et installez les trois vis retirées à l'étape 2.
5. Remplacez la souffleuse à neige à la position de fonctionnement (soit horizontale) et tirez la poignée du lanceur à rappel à plusieurs reprises pour vérifier s'il est facile de la tirer.
6. S'il n'est pas facile de tirer la poignée du lanceur à rappel, enlevez la bougie d'allumage et tirez la poignée plusieurs fois pour vider l'excédent d'huile qui peut se trouver dans la tête du moteur.



ATTENTION : Lorsque vous enlevez la bougie d'allumage et lorsque vous tirez la poignée du lanceur à rappel, l'huile pourrait sortir du trou de la bougie d'allumage.

7. Vérifiez la bougie d'allumage. Si elle est humide, essuyez l'huile avant de remplacer la bougie.

Remplacement de la courroie

1. Faites fonctionner la souffleuse à neige jusqu'à ce que le réservoir de carburant soit vidé.
2. Tirez sur la poignée du lanceur à rappel jusqu'à ce que vous sentiez une légère résistance. Puis, faites basculer la souffleuse à neige vers l'arrière jusqu'à ce qu'elle se repose sur la poignée.
3. Faites glisser une planche dans la goulotte jusqu'à la tarière pour que la souffleuse à neige ne bouge pas.
4. Enlevez les trois boulons hexagonaux et le boulon de blocage qui fixent le couvercle de courroie au châssis, puis retirez le couvercle. Voir Figure 7-1.

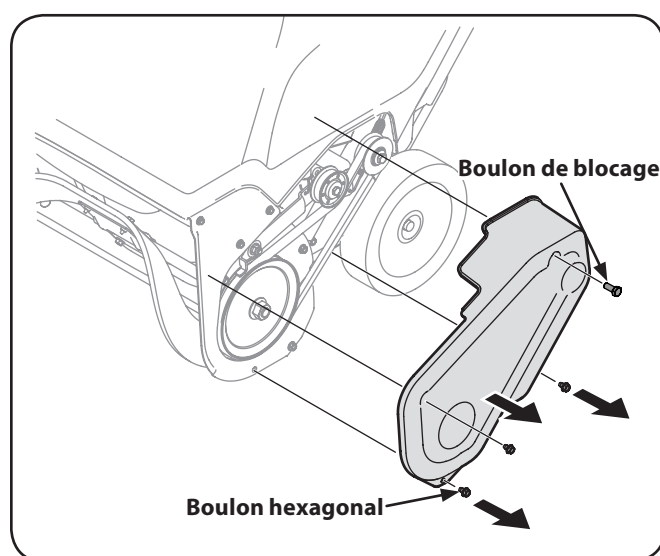


Figure 7-1

5. Retirez l'écrou à bride qui fixe la poulie de la tarière à l'arbre de la tarière. Voir Figure 7-2.

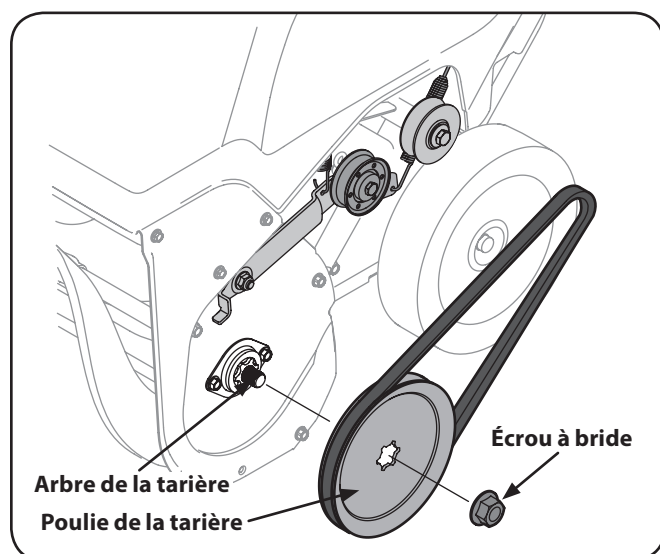


Figure 7-2

6. Enlevez la poulie de la tarière et la courroie.
7. Suivez les étapes ci-dessous et référez-vous à la Figure 7-3 pour remplacer la courroie.

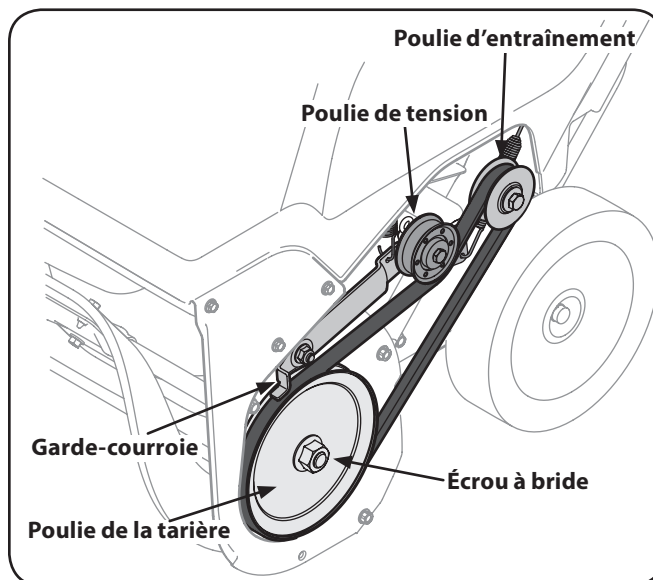


Figure 7-3

NOTE : Il est peut-être plus facile d'installer la courroie et le couvercle de courroie si la commande de la tarière est pressée contre la poignée supérieure.

- a. Acheminez la courroie autour de la poulie d'entraînement et sous la poulie de tension. Voir Figure 7-3.
- b. Passez le bout de la courroie autour de la poulie de la tarière et faites glisser la poulie dans l'arbre de la tarière. Vous aurez peut-être à appuyer sur la poulie de tension pour pouvoir placer la poulie de la tarière sous le garde-courroie.
- c. Remplacez l'écrou à bride et serrez-le bien.
- d. Installez le couvercle de courroie retiré à l'étape 4.
- e. Retirez la planche placée dans la goulotte.
- f. Remplacez la souffleuse à neige à la position de fonctionnement (soit horizontale) et tirez la poignée du lanceur à rappel à plusieurs reprises pour vérifier s'il est facile de la tirer.
- g. S'il n'est pas facile de tirer sur la poignée du lanceur à rappel, enlevez la bougie d'allumage et tirez plusieurs fois sur la poignée pour vider l'excédent d'huile qui peut se trouver dans la tête du moteur.



ATTENTION : Lorsque vous enlevez la bougie d'allumage et lorsque vous tirez la poignée du lanceur à rappel, l'huile pourrait sortir du trou de la bougie d'allumage.

- h. Vérifiez la bougie d'allumage. Si elle est humide, essuyez l'huile avant de remplacer la bougie.

Remplacement des palettes en caoutchouc

Les palettes en caoutchouc sont sujettes à l'usure et doivent être remplacées en cas d'usure excessive.



ATTENTION : Les palettes en caoutchouc ne doivent pas être usées jusqu'à ce que la partie en métal de la tarière soit en contact avec la surface car cela peut causer des dommages importants à la souffleuse à neige.

Procédez comme suit pour changer les palettes en caoutchouc :

1. Pour retirer les palettes, dévissez les boulons hexagonaux qui les retiennent à la partie en métal. Voir Figure 7-4.

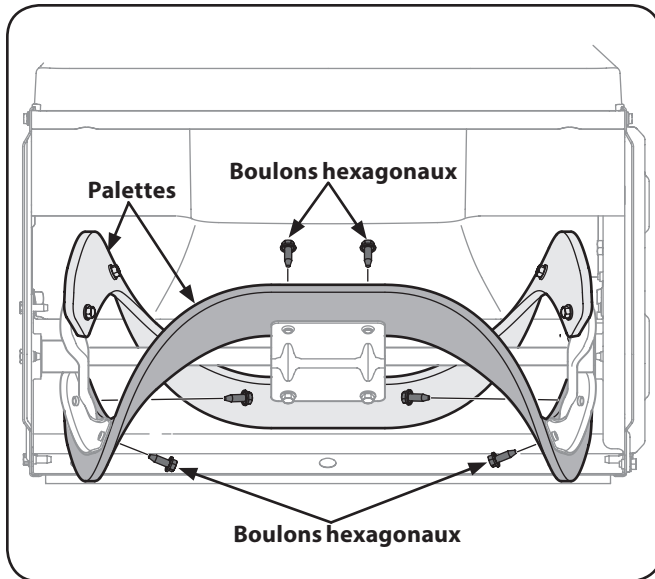


Figure 7-4

NOTE : Remplacez une palette à la fois. Ce sera plus facile pour placer et installer la palette neuve.

2. Utilisez la quincaillerie retirée à l'étape 1 pour fixer les palettes neuves à la partie en métal.

Remplacement de la lame de raclage

La lame de raclage se trouve au bas du boîtier de la tarière et est sujette à l'usure. Vous devez examiner régulièrement la lame. La lame de raclage est dotée de deux bords d'usure; elle est réversible.

1. Faites fonctionner la souffleuse à neige jusqu'à ce que le réservoir de carburant soit vidé.
2. Tirez sur la poignée du lanceur à rappel jusqu'à ce que vous sentiez une légère résistance. Puis, faites basculer la souffleuse à neige vers l'arrière jusqu'à ce qu'elle se repose sur la poignée.
3. Retirez les quatre boulons de carrosserie et les quatre écrous autobloquants à bride qui fixent la lame au boîtier de la souffleuse à neige. Voir Figure 7-5.

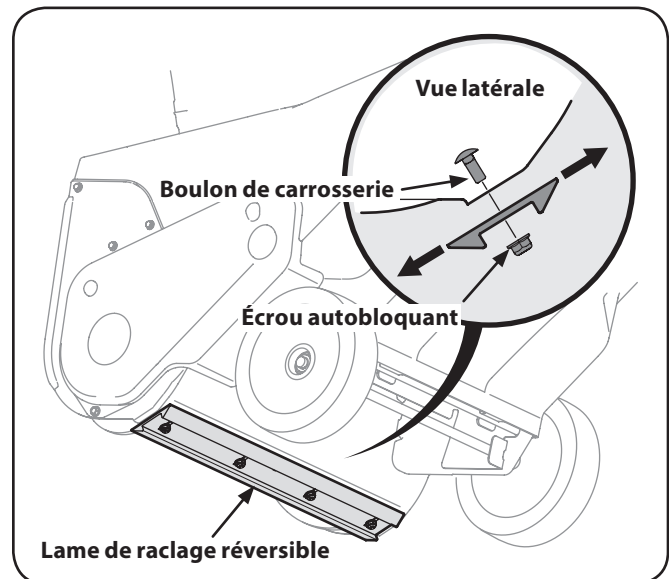


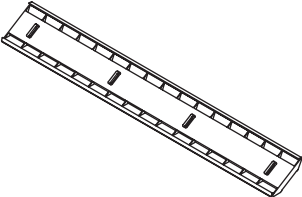
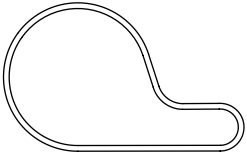
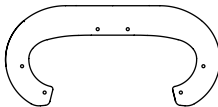
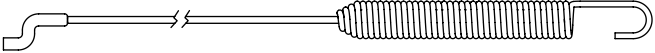
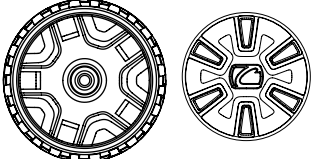
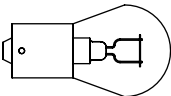
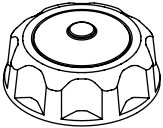
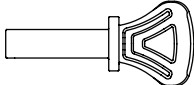
Figure 7-5

4. Lorsque vous installez la lame de raclage neuve, assurez-vous que la tête des boulons de carrosserie soit placée à l'intérieur du boîtier.
5. Ajustez la lame de raclage comme indiqué à la section *Entretien et réglages*.
6. Serrez bien les boulons.

Moteur

Consultez la notice d'utilisation du moteur fournie avec l'appareil pour les instructions concernant l'entretien du moteur.

Problème	Cause	Solution
Vibrations excessives	1. Des pièces sont desserrées ou la tarière est endommagée.	1. Arrêtez le moteur immédiatement et débranchez le fil de bougie. Vérifiez si l'appareil n'est pas endommagé. Serrez tous les boulons et tous les écrous. Effectuez toute réparation nécessaire. Si le problème persiste, faites examiner la souffleuse à neige par un centre de service agréé.
La souffleuse à neige n'avance pas	1. Le câble de commande de la tarière est mal ajusté. 2. La courroie de la tarière est détendue ou endommagée.	1. Ajustez le câble de commande de la tarière comme indiqué à la section <i>Entretien et réglages</i> . 2. Remplacez la courroie d'entraînement.
La tarière continue de tourner	1. Le câble de commande de la tarière est mal ajusté.	1. Ajustez le câble de commande de la tarière comme indiqué à la section <i>Entretien et réglages</i> .
La souffleuse n'éjecte pas la neige	1. La goulotte d'éjection est obstruée. 2. Un objet est coincé dans la tarière. 3. Le câble de commande de la tarière est mal ajusté. 4. La courroie de la tarière est détendue ou endommagée.	1. Arrêtez le moteur et débranchez le fil de bougie. Nettoyez la goulotte et l'intérieur du boîtier de la tarière avec l'outil de dégagement ou un bâton. 2. Arrêtez le moteur immédiatement et débranchez le fil de bougie. Retirez l'objet de la tarière. 3. Ajustez le câble de commande de la tarière. 4. Remplacez la courroie de la tarière.

Composant	Numéro et description de pièce
	731-08171 Lame de raclage
	954-04050A Courroie
	753-06469 Ensemble de palettes en caoutchouc (comprend 2 palettes et 12 boulons hexagonaux)
	746-04701 Câble d'embrayage
	634-04665 Roue assemblée, 8 x 2 731-08570 Enjoliveur
	925-1629 Ampoule #1156 (pour modèle 221 LHP)
	751-10487A Bouchon de réservoir de carburant
	951-10630 Clé

Appelez au 1 800 668-1238 pour commander des pièces de rechange ou un manuel de pièces (vous devez avoir en main votre numéro de modèle et votre numéro de série en entier). Vous pouvez télécharger le manuel de pièces sans frais au www.cubcadet.ca.

[illegible]

[illegible]

DÉCLARATION DE GARANTIE SELON LES NORMES FÉDÉRALES ET CALIFORNIENNES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS DROITS ET OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE EN VERTU DE LA GARANTIE

MTD Consumer Group Inc., l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) et, pour les produits certifiés pour la vente en Californie, le CARB (California Air Resources Board) vous invitent à découvrir la garantie selon les normes fédérales et californiennes en matière de système de contrôle des émissions par évaporation qui s'applique à votre petit équipement hors-route (équipement pour l'extérieur) 2013-2014. En Californie, l'équipement pour l'extérieur doit être conçu, construit et équipé pour satisfaire aux normes anti-pollution strictes de l'état (dans d'autres états, l'équipement doit être conçu, construit et équipé pour respecter le règlement américain de l'EPA pour les petits moteurs hors-route à allumage par étincelle). MTD Consumer Group Inc. doit garantir le système anti-pollution de votre équipement pour l'extérieur pour la durée stipulée ci-dessous, à condition que l'équipement n'ait pas fait l'objet d'abus, de négligence ou d'entretien inadéquat.

Le système anti-pollution peut inclure des pièces telles que les réservoirs de carburant, les conduits et les bouchons de carburant, les soupapes, les filtres, les réservoirs à charbon actif, les conduits de vapeur, les colliers, les raccords et autres composants connexes du système anti-pollution.

MTD Consumer Group Inc. s'engage à réparer gratuitement votre équipement, y compris les frais de diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre en cas de problème couvert par la garantie.

PÉRIODE DE GARANTIE DU FABRICANT

Le système anti-pollution est garanti pour une période de deux ans. Toute pièce connexe du système anti-pollution jugée défectueuse sera réparée ou remplacée par MTD Consumer Group Inc.

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE

À titre de propriétaire, vous êtes tenu d'effectuer l'entretien tel qu'indiqué dans le manuel du propriétaire. MTD Consumer Group Inc. vous conseille de conserver tous les reçus relatifs à l'entretien de votre équipement pour l'extérieur. Cependant, MTD Consumer Group Inc. ne peut refuser les réclamations sous garantie seulement en raison de l'absence de reçus.

À titre de propriétaire, vous devez prendre note que MTD Consumer Group Inc. peut refuser d'honorer la garantie si votre équipement pour l'extérieur ou l'une de ses pièces a fait l'objet d'abus, de négligence, d'entretien inadéquat ou de modifications non approuvées.

Vous êtes tenu de présenter votre équipement pour l'extérieur à un centre de service agréé de MTD Consumer Group Inc. dès qu'un problème se présente. Les réparations sous garantie seront effectuées dans un délai raisonnable ne dépassant pas 30 jours.

Pour toute question relative à la garantie, veuillez communiquer avec le Service technique de MTD Consumer Group Inc. au 1 800 800-7310 ou visitez le <http://support.mtdproducts.com>.

PROTECTION OFFERTE PAR LA GARANTIE

MTD Consumer Group Inc. garantit à l'acheteur initial et à chaque acheteur subséquent que l'équipement pour l'extérieur a été conçu, construit et équipé conformément à tous les règlements applicables et qu'il est exempt de vices matériaux et de fabrication susceptibles de causer la défaillance d'une pièce garantie pour une période de deux ans.

La période de garantie commence le jour où l'équipement pour l'extérieur est livré à l'acheteur initial ou est utilisé la première fois.

Sous réserve des conditions et exclusions ci-dessous, la garantie des pièces du système anti-pollution s'établit comme suit :

1. Toute pièce garantie, pour laquelle les instructions écrites fournies ne prévoient pas le remplacement dans le calendrier d'entretien requis, est garantie pour la période de garantie spécifiée ci-dessus. Si une telle pièce s'avère défectueuse pendant la période de garantie, elle sera réparée ou remplacée par MTD Consumer Group Inc. conformément au paragraphe (4) ci-dessous. Toute pièce réparée ou remplacée en vertu de la garantie est garantie pour le solde de la période de la garantie.
 2. Toute pièce garantie, pour laquelle les instructions écrites prévoient seulement une inspection régulière, est garantie pour la période de garantie spécifiée ci-dessus. Toute pièce réparée ou remplacée en vertu de la garantie est garantie pour le solde de la période de garantie.
 3. Toute pièce garantie, pour laquelle les instructions écrites prévoient le remplacement dans le cadre d'un entretien requis, est garantie pour la période précédant la date du premier remplacement prévu. Si la pièce tombe en panne avant le premier remplacement prévu, elle sera réparée ou remplacée par MTD Consumer Group Inc. conformément au paragraphe (4) ci-dessous. Toute pièce réparée ou remplacée en vertu de la garantie est garantie pour le solde de la période de la garantie avant le premier remplacement prévu de la pièce.
 4. La réparation ou le remplacement de toute pièce garantie en vertu de la garantie énoncée doit être effectué par un centre de service agréé, sans frais pour le propriétaire.
 5. Nonobstant les termes énoncés, les services ou réparations sous garantie doivent être effectués dans tous les centres de service agréés de MTD Consumer Group Inc.
 6. Les diagnostics permettant d'établir qu'une pièce garantie est défectueuse doivent être effectués sans frais pour le propriétaire, à condition d'être effectués par un centre de service autorisé à offrir les services en garantie.
 7. MTD Consumer Group Inc. est tenue responsable des dégâts aux autres pièces du moteur ou de l'équipement susceptibles d'avoir été causés par la défaillance sous garantie d'une pièce sous garantie.
-

-
8. MTD Consumer Group Inc. s'engage à conserver un stock de pièces garanties suffisant pour satisfaire la demande prévue pour ces pièces pendant la période de garantie de telles pièces.
 9. Toute pièce de remplacement peut être utilisée pour l'entretien ou la réparation sous garantie et doit être fournie gratuitement au propriétaire. Ceci ne limite pas les obligations de garantie de MTD Consumer Group Inc.
 10. Les pièces complémentaires ou modifiées qui ne sont pas exemptées par CARB (California Air Resources Board) ne peuvent pas être utilisées. L'utilisation de toute pièce complémentaire ou modifiée non exemptée sera suffisante pour rejeter toute demande de service sous garantie. MTD Consumer Group Inc. ne sera pas tenue de couvrir les défaillances des pièces sous garantie causées par l'utilisation d'une pièce complémentaire ou modifiée non exemptée.

PIÈCES GARANTIES

La réparation ou le remplacement de toute pièce garantie, admissible à la garantie, peut être exclue de celle-ci si MTD Consumer Group Inc. peut prouver que l'équipement pour l'extérieur a fait l'objet d'abus, de négligence ou d'un entretien inadéquat ou si cet abus, cette négligence ou cet entretien inadéquat est directement à l'origine même de la défaillance de la pièce. Nonobstant cette situation, tout ajustement d'une pièce équipée d'un dispositif de limitation installé à l'usine et en bon état de fonctionnement demeure admissible à la garantie. De plus, cette garantie couvre seulement les pièces qui font partie de l'équipement acheté.

La garantie s'applique aux pièces ci-dessous (le cas échéant) :

1. Système de contrôle d'alimentation en carburant
 - Pompe à carburant
 - Réservoir de carburant
2. Système de contrôle de l'évaporation de carburant
 - Tuyau de carburant
 - Colliers pour tuyau de carburant
 - Bouchon attaché
 - Réservoir à charbon actif
 - Conduits de distribution de la vapeur

CUB CADET LLC

GARANTIE LIMITÉE DU FABRICANT POUR LES SOUFFLEUSES À NEIGE, LES FENDEUSES À BÛCHES, LES DÉCHIQUETEUSES-BROYEUSES, LES DÉCHIQUETEUSES-BROYEUSES AVEC ASPIRATEUR ET LES SOUFFLEURS À FEUILLES

La garantie limitée détaillée ci-dessous est offerte par Cub Cadet LLC pour de nouveaux produits achetés et utilisés aux États-Unis, dans ses possessions et territoires, et par MTD Products Limited pour de nouveaux produits achetés et utilisés au Canada et dans ses territoires (chaque entité respectivement, « Cub Cadet »).

Cette garantie s'ajoute à toute garantie anti-pollution applicable offerte pour votre appareil.

Pour usage non-commercial : Cub Cadet garantit que ce produit (à l'exception des pièces à usure normale et la boîte d'engrenages de tarière spécifiées ci-dessous) est exempt de tout vice de matière et de fabrication pour une durée de trois (3) ans à partir de la date d'achat initiale ou de la location-bail.

Pour usages et applications commerciales : Cub Cadet garantit que ce produit (à l'exception des pièces à usure normale et la boîte d'engrenages de tarière spécifiées ci-dessous) est exempt de tout vice de matière et de fabrication pour une durée d'un (1) an à partir de la date d'achat initiale ou de la location-bail.

Cub Cadet s'engage à réparer ou à remplacer, gratuitement et à son choix, toute pièce qui s'avère défectueuse en raison d'un vice de matériel ou de fabrication. Cette garantie ne s'applique que si l'appareil a été utilisé et entretenu conformément aux indications du manuel de l'utilisateur fourni avec l'appareil et exclut les mauvaises utilisations, les abus, la négligence, les accidents, le mauvais entretien, les altérations, le vandalisme, le vol, le feu, les inondations et les autres dommages causés par des catastrophes naturelles. Les dégâts causés par l'installation ou l'utilisation d'une pièce ou d'un accessoire, dont l'emploi avec le produit n'est pas homologué par Cub Cadet, rendront la garantie nulle et non avenue.

Les pièces à usure normale sont garanties exemptes de tout vice de matière et de fabrication pour une période de trente (30) jours à partir de la date d'achat. Les pièces à usure normale comprennent, sans s'y limiter : les courroies, les patins, les lames de racle, les sacs, les roues et les pneus.

La boîte d'engrenages de tarière (sur les modèles de souffleuse à neige à trois phases seulement) est garantie exempte de tout vice de matière et de fabrication pour une période de cinq (5) ans à partir de la date d'achat.

Pour obtenir le service dans le cadre de la garantie : Présentez UNE PREUVE D'ACHAT au centre de service agréé de votre région.

Pour trouver un concessionnaire autorisé dans votre région :

Aux États-Unis :

Consultez les Pages Jaunes, écrivez à Cub Cadet LLC, P.O. BOX 361131 CLEVELAND, OHIO 44136-0019, appelez au 1 877 282-8684, ou visitez notre site Web au www.cubcadet.com.

Au Canada :

Écrivez à MTD Products Limited, Kitchener, Ontario, N2G 4J1, téléphonez au 1 800 668-1238 ou visitez notre site Web au www.mtdproducts.ca.

Cette garantie limitée ne couvre pas :

- Les articles d'entretien courant tels que les lubrifiants et les filtres, l'aiguisage de lames, les révisions, les réglages de frein, de l'embrayage ou du plateau de coupe ainsi que la détérioration normale de la finition extérieure due à l'utilisation de l'appareil ou à son exposition aux intempéries.
- Les pompes, les soupapes et les cylindres pour fendeuses à bûches sont couverts par une garantie séparée d'un an.
- Cub Cadet ne garantit pas les produits vendus ou exportés hors des États-Unis et/ou du Canada, de leurs possessions et territoires respectifs, sauf si ces produits ont été vendus par l'intermédiaire des services d'exportation de Cub Cadet.
- Les pièces de rechange qui ne sont pas des pièces d'origine Cub Cadet.
- Une réparation exécutée par quiconque autre qu'un centre de service agréé.
- Les frais de transport et de déplacement des techniciens.

Aucune garantie implicite y compris sans s'y limiter, toute garantie tacite de qualité marchande ou d'adaptabilité dans un but particulier, ne s'applique après la période applicable de garantie expresse écrite ci-dessus concernant les pièces qui sont identifiées. Aucune autre garantie explicite, mise à part la garantie décrite ci-dessus, qu'elle soit écrite ou orale, donnée par tout individu ou toute entreprise, y compris le concessionnaire, à l'égard de tout produit, n'engage Cub Cadet. Pendant la période couverte par la garantie, le seul recours se limite à la réparation ou le remplacement du produit tel que stipulé ci-dessus.

Les énoncées dans cette garantie constituent le seul et unique recours aux termes de la vente. Cub Cadet ne peut être tenu responsable pour toute perte ou tout dommage accessoire ou immatériel comprenant, sans s'y limiter, les frais de remplacement ou de substitution des services d'entretien des pelouses ou les frais de location pour remplacer temporairement un produit sous garantie.

Certaines juridictions ne permettent pas l'exclusion des dommages accessoires ou immatériels ou une limite à la durée de la garantie implicite. Par conséquent, les exclusions et restrictions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer dans votre cas.

En aucun cas, le montant de remboursement ou de remplacement ne saurait être supérieur à celui du prix d'achat du produit. **Toute modification des dispositifs de sécurité rendra la garantie nulle et non avenue.** L'utilisateur assume tout risque et toute responsabilité en cas de perte, de dommage matériel ou de blessure résultant de l'utilisation incorrecte du produit ou de l'incapacité de l'employer.

Cette garantie limitée n'est offerte qu'à l'acheteur initial ou à la personne à laquelle le produit a été offert en cadeau.

Lois locales et votre garantie : Cette garantie limitée vous accorde des droits juridiques spécifiques. Vous pouvez également bénéficier d'autres droits qui varient selon les juridictions.

IMPORTANT : Le propriétaire doit présenter une preuve d'achat originale pour bénéficier de la couverture de cette garantie.

Cub Cadet LLC, P.O. BOX 361131 CLEVELAND, OHIO 44136-0019; Téléphone : 1 877 282-8684
MTD Canada Limited - KITCHENER, ON N2G 4J1; Téléphone : 1 800 668-1238